

Département du Bas-Rhin
Arrondissement
de Haguenau-Wissembourg
Nombre d'élus : 19
Élus : 19
En fonction : 19
Présents : 14

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 08 octobre 2024

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Jérôme BERTIN - M. Alain BIETH - M. Steve FUHRMANN- Mme Florence GUTH
Mme Aurélia HEINRICH - Mme Elisabeth JAECK - Mme Aniko JUNG
Mme Agnès KAMMERER - M. Alain KEITH - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN
Mme Anne-Sophie LEMMEL - M. Gérard MITTELHAEUSER - Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER
Mme Sandra WILLMANN.

Absents excusés :

- M. Eric MULLER avec pouvoir à M. Francis WOLF
- M. Joseph AMMANN avec pouvoir à M. Gérard MITTELHAEUSER
- M. Jean-Luc GWISS avec pouvoir à Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER

Retards excusés : - Mme Agnès KAMMERRER
- M. Jérôme BERTIN

Arrivés au point divers.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

4. RAPPORT DE L'ELU MANDATAIRE EXERCICE 2023 AU SEIN DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE ACCUEIL DU JEUNE ENFANT ET DE LA FAMILLE (SPL AJEF)

Rapporteur : Le maire

En application de l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, une obligation de présenter un rapport annuel s'impose à tout élu mandataire d'un Établissement Public Local, en l'occurrence la Société Publique Locale Accueil du Jeune Enfant et de la Famille (SPL AJEF).

La commune de MOMMENHEIM en tant qu'actionnaire de la SPL AJEF est représentée dans les instances par le maire et un conseiller municipal.

À ce titre, le rapport de l'exercice 2023 a été communiqué dans son intégralité aux conseillers municipaux.

*Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,*

- **PREND ACTE** du rapport de l'élu mandataire sur l'exercice 2023 de la SPL AJEF;

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme,

Le Président, **Francis WOLF**, maire.



Le (la) secrétaire de séance, **M. Jeannot KLEIN**, adjoint au maire.

